

# CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 18 MARS 2010

## COMPTE-RENDU

**Présidence** : Madame Evelyne BERNARD, Maire de VAGNEY ; Monsieur Claude DIDIER-LAURENT dirigeait les débats et les votes des comptes administratifs.

**Présents** : tous, sauf :

- Monsieur Gilbert LAMBOLEZ (pouvoir à Madame Danielle THOMAS)
- Madame Nathalie ADAM-VIRY (pouvoir à Madame Béatrice GIGANT)
- Monsieur Philippe CLAUDE (pouvoir à Monsieur Claude DIDIER-LAURENT)
- Madame Christine PIERRE (pouvoir à Monsieur Pascal LE NEVE)
- Madame Véronique PETIN (pouvoir à Madame Jocelyne VALENTIN)
- Monsieur Jean-Yves ORIVEL (pouvoir à Monsieur Denis ANDRE)
- Monsieur Pascal SINIGAGLIA
- Monsieur Michel DIDIER

**Secrétaire de séance** : Madame Patricia HANTZ

**Secrétaire adjointe de séance** : Madame Marie-Antoinette ANTOINE, Directrice Générale des Services

### 1 – EXAMEN DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le document est distribué en séance

### 2 – CONSIGNATION DES INDEMNITES DUES AUX RIVERAINS DE LA RUE ROBERT CLAUDEL CONCERNES PAR L'INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC

Madame BERNARD revient sur la genèse de ce projet, qu'il convient à présent de poursuivre. A la suite de l'enquête publique, les petites parcelles de terrain ont été intégrées, mais il est nécessaire de procéder au paiement ou à la consignation des sommes estimées par le service de France Domaines, faute de quoi la Commune ne peut engager les travaux. Les particuliers concernés n'ayant pas fait parvenir un relevé d'identité bancaire, malgré deux demandes formulées très officiellement par lettre recommandée, Madame BERNARD propose au Conseil Municipal de consigner les sommes à la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de pouvoir procéder à la publicité foncière et prendre possession pleine et entière des biens intégrés.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la consignation de :

- 380 € pour Madame Marguerite PIERREL
- 30 € pour Madame DIDELOT

- 30 € pour Monsieur et Madame BOUDARBAL

### **3 – EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce compte qui se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 178751.25 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 183462.17 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 4710.92 €

Report de l'exercice N-1 : 26418.79 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 31129.71 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 25889.37 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 53419.23 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 27529.86 €

Report de l'exercice N-1 : -13285.83 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 14244.03 €

Restes à réaliser en dépenses : 7000 €

Restes à réaliser en recettes : 3033 €

### **4 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2009 DU SERVICE DES EAUX**

Le résultat d'investissement après intégration des restes à réaliser étant positif, Madame BERNARD propose d'affecter le résultat de fonctionnement (31129.71 €) en report à nouveau au C/001. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **5 – EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2009 DU SERVICE DES EAUX**

Les comptes de Madame la Trésorière Municipale étant en tous points concordants avec ceux du compte administratif, le Conseil Municipal adopte celui-ci à l'unanimité.

### **6 – EXAMEN DU BUDGET 2010 DU SERVICE DES EAUX**

Monsieur Gérard CUNIN présente ce budget qui s'équilibre à 218924.71 € en fonctionnement et à 84208 € en investissement. Le Conseil vote ce budget à l'unanimité.

## **7 – EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU SERVICE DE LA CHAUFFERIE**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce compte administratif qui se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 191755.37 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 156787.13 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : - 34968.24 €

Report de l'exercice N-1 : - 5233.34 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : -40201.58 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 23611.26 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 45526.14 €

Report de l'exercice n -1 : 179963.37 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 225489.51 €

Restes à réaliser en dépenses : 202695.01 €

Restes à réaliser en recettes : 0 €

## **8 – AFFECTATION DU RESULTAT 2009 DU SERVICE DE LA CHAUFFERIE**

Le résultat de fonctionnement étant déficitaire, aucune affectation n'est possible sur ce service.

## **9 – EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2009 DU SERVICE DE LA CHAUFFERIE**

Les comptes de la Trésorerie Municipale étant en tous points concordants avec le compte administratif, le Conseil Municipal vote ce compte à l'unanimité.

## **10 – EXAMEN DU BUDGET 2010 DU SERVICE DE LA CHAUFFERIE**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de compte qui s'équilibre à 205121.38 € en fonctionnement et à 245300.31 € en investissement.

## **11 – EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce compte qui se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 180902.38 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 176030.90 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : -4871.48 €

Report de l'exercice N-1 : 974.95 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : -3896.53 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 21999.06 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 217795.01 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 195795.95 €

Report de l'exercice N-1 : -52985.14 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 142810.81 €

Restes à réaliser en dépenses : 169180.10 €

Restes à réaliser en recettes : 34619.64 €

## **12 – AFFECTATION DU RESULTAT 2009 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le résultat de fonctionnement 2009 étant déficitaire, aucune affectation n'est possible sur ce service.

## **13 – EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2009 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Ce compte étant en tous points concordant avec celui du compte administratif, le conseil municipal adopte celui-ci à l'unanimité.

## **14 – EXAMEN DU BUDGET 2010 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte qui s'équilibre à 209486.70 € en fonctionnement et à 296679.02 € en investissement.

## **15 – EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU SERVICE DE LA FORET**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte qui se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 323434.23 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 333148.26 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 9714.03 €

Report de l'exercice N-1 : 41889.59 €  
Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 51603.62 €  
Dépenses d'investissement de l'exercice : 15272.74 €  
Recettes d'investissement de l'exercice : 26429.40 €  
Résultat d'investissement de l'exercice : 11156.66 €  
Report de l'exercice N-1 : - 16600.31 €  
Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : - 5443.65 €  
Restes à réaliser en dépenses : 4780.50 €  
Restes à réaliser en recettes : 0 €

#### **16 – AFFECTATION DU RESULTAT 2009 DU SERVICE DE LA FORET**

Le Conseil Municipal affecte à l'unanimité le résultat de fonctionnement 2009 du service de la forêt à 10224.15 € au C/1068 et le solde en report à nouveau au C/ 001 pour un montant de 41379.47 €.

#### **17 – EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2009 DU SERVICE DE LA FORET**

Ce compte étant en tous points concordant avec le compte administratif, le conseil municipal adopte celui-ci à l'unanimité.

#### **18 – EXAMEN DU BUDGET 2010 DU SERVICE DE LA FORET**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte qui s'équilibre à 252769.12 € en fonctionnement et à 34409.15 € en investissement.

#### **19 – OCTROI D'UNE INDEMNITE DE STAGE**

Le service Communication a accueilli une jeune étudiante « web-designer ». La qualité de son travail conduit Madame BERNARD à proposer une indemnisation à hauteur de 250 €. Le Conseil Municipal adopte cette suggestion à l'unanimité.

**20 – ADHESION DE LA COMMUNE DE DOGNEVILLE AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Conseil Municipal suit à l'unanimité le vote du conseil syndical du SDANC acceptant l'adhésion de la commune de DOGNEVILLE.

**21 – ADHESION DE TROIS COLLECTIVITES AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE**

Le Conseil Municipal suit à l'unanimité la délibération du conseil syndical acceptant l'adhésion de la Commune de DEYCIMONT, du Syndicat d'Olima Val d'Avière et du Syndicat de La Voivre, la Chapelle aux Bois et Harsault.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BERNARD clôt la séance à 22 h 15 par une petite cérémonie de bienvenue à Tytouan, fils de Madame Véronique LECLERCQ, conseillère municipale.

Vu pour publication et affichage,

LA MAIRE,

Evelyne BERNARD